

# VOTER AUX ELECTIONS PRO... UNE NECESSITE

Si les élections professionnelles se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre, elles débutent en réalité dès aujourd'hui !

De la mise en place du vote informatique découlent des étapes, des procédures incontournables.

Elles doivent être anticipées.

# 1

## ACCEDER A TA MESSAGERIE ACADEMIQUE

1. [www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr) Clique sur 
2. Renseigne ton identifiant (première lettre du prénom+nom) et ton mot de passe
3. Vide ta boîte si elle est pleine et vide ensuite la corbeille

# 2

## OUVERTURE DE TON ESPACE ELECTEUR

1. [www.education.gouv.fr/electionspro2018](http://www.education.gouv.fr/electionspro2018)
2. Clique sur « Je me connecte à mon espace électeur »
3. Entre dans l'espace électeur avec l'adresse de messagerie ACADEMIQUE.

## CREATION DU MOT DE PASSE

4. Tu reçois ensuite un mail sur ta boîte académique
5. Clique sur le lien pour créer ton mot de passe (**NOTE LE BIEN !**)

# 3

## RECUPERATION DE LA NOTICE DE VOTE

Du 5 au 13 novembre, tu recevras en main propre ton **identifiant de vote** dans ton établissement. (C'est cet identifiant qui te permettra de voter !)

**NOTE LE BIEN et PRENDS-LE EN PHOTO !**



# 4

## LE VOTE

A partir du **29 novembre à 10h**, en te rendant sur ton espace électeur.

N'oublie pas de te prononcer sur tous les scrutins qui te concernent (tableau ci-dessous)

## IMPORTANT !

C'est le vote **FSU**  
au **COMITE**  
**TECHNIQUE**  
**MINISTERIEL** qui  
permet d'obtenir des  
moyens de  
fonctionnement pour  
tous les syndicats de  
la FSU... dont le  
**SNEP !**

	CAP Académique	CAP Nationale	CCP Académique	Comité Technique Académique	Comité Technique Ministériel
Professeur d'EPS titulaire	OUI	OUI	X	OUI	OUI
CE d'EPS titulaire	OUI	OUI	X	OUI	OUI
Agrégé titulaire	OUI	OUI	X	OUI	OUI
Stagiaire	X	X	X	OUI	OUI
Contractuel	X	X	OUI	OUI	OUI
PEGC	OUI	X	X	OUI	OUI



Du 29 novembre au 6 décembre

**Je vote !**